



REGLEMENT

CONCOURS DE LA MÉDIATION COMMERCIALE

Promotion +28 ans

5^{ème} édition

1^{er} avril 2026

Version du 16/10/2025

I. Présentation

Le Concours de la Médiation Commerciale est le seul concours dans lequel l'étudiant joue le rôle du médiateur dans le cadre d'un litige simulé où les parties sont jouées par des professionnels de tous horizons.

Cet exercice permet aux étudiants de découvrir de manière originale les Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD).

Durant le processus de médiation, le Jury, composé des professionnels jouant les parties et d'un médiateur agréé CMAP, qui observe le processus, tient particulièrement compte des qualités légitimement attendues de la part d'un médiateur, à savoir : le respect du processus et de ses cinq étapes, la qualité d'écoute, la maîtrise des outils du médiateur...

II. Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 20 octobre 2025 au 30 janvier 2026.

Pour s'inscrire au concours « Promotion 28+ » les étudiants doivent être régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.

10 équipes pourront participer à cette édition du Concours.

Les inscriptions se font en équipe de 2 à 4 étudiants avec un maximum de 3 équipes par établissement. Un seul étudiant joue le rôle du médiateur à chaque session. Les autres membres de l'équipe assistent à la médiation sans possibilité d'intervention durant la session.

Chaque équipe désigne librement, pour chaque session, l'un de ses membres pour être médiateur.

Vous pouvez vous inscrire via le formulaire en dernière page de ce règlement, ou via la [plateforme Evenium](#)

III. Frais de participation

Le montant des frais d'inscription s'élève à 100 € TTC. par étudiant.

IV. Dates

Le concours se déroule la semaine du 30 mars au 2 avril 2026.

Les épreuves pour la promotion 28+ se dérouleront sur une seule journée, celle du mercredi 1^{er} avril.

V. Déroulement des sessions de médiation

1. Principe

Les étudiants médiateurs sont confrontés à deux professionnels, qui jouent les parties, sous la supervision d'un médiateur agréé CMAP.

2. Jury

Il est composé des deux professionnels jouant le rôle des parties et du médiateur agréé CMAP, qui observe la médiation. Ce dernier est président du jury.

3. Durée

Chaque tour consiste en une session de médiation d'une durée d'une heure.

A l'issue de cette session, les trois membres du Jury disposent de 15 minutes pour attribuer une note à l'étudiant médiateur suivant un barème pré-établi. Cette notation se tient uniquement entre les membres du jury, hors de la présence de l'étudiant médiateur, des membres de l'équipe, des coachs et des éventuels spectateurs.

Enfin, les membres du jury sont invités à faire part de leurs commentaires à l'étudiant médiateur afin de l'aider à s'améliorer. Le jury dispose de 15 minutes pour ce débriefing.

Le Président du jury est responsable du respect de la durée de chaque étape. Lui seul remet la feuille de notation à l'équipe organisatrice au terme de la session.

Lors de la médiation, des demandes de caucus ou apartés peuvent être formulées par les parties ou le médiateur. Si un caucus venait à être sollicité, celui-ci devra être bref (moyenne de 5 minutes).

4. Public

Les coachs et les membres de l'équipe peuvent assister à la session de médiation. Si la configuration des lieux (ou du logiciel d'organisation si l'évènement a lieu en ligne) le permet et, dans la mesure des places disponibles, les non compétiteurs pourront également assister à la compétition. Les personnes intéressées devront s'inscrire préalablement auprès de l'équipe organisatrice.

Le public, incluant les coachs et les membres de l'équipe, sera invité à quitter la salle lorsque les professionnels et l'observateur se concerteront en vue de la notation de l'étudiant.

VI. Déroulement de la compétition

Dates des tours

Le Concours se déroulera en deux épreuves pour la « Promotion +28 ». Les équipes concourront dans deux médiations qui se dérouleront le mercredi 1^{er} avril 2026.

Nous procéderons à la moyenne des notes obtenues lors des deux médiations. L'équipe qui aura eu la meilleure moyenne remportera le Concours « Promotion +28 ».

Les résultats seront dévoilés lors de l'annonce des résultats de la finale du Concours -28 ans le jeudi 2 avril 2026 après-midi.

Cas

Les deux cas seront envoyés aux équipes participantes deux semaines avant le début du concours.

Chaque cas contient des informations générales à l'attention de tous les protagonistes (médiateur, parties et observateur) mais également des informations confidentielles qui ne sont communiquées qu'aux parties intéressées.

Notation

A l'occasion de chaque session de médiation, le jury note, en collégialité, les performances de chaque étudiant médiateur, conformément à une grille de notation, sur 40, qui sera remise au jury par le CMAP. La note est rapportée sur 20.

Les grilles d'évaluations sont des documents confidentiels et sont la propriété exclusive du CMAP.

Les critères sont les suivants :

Présentation des règles de la médiation et du rôle du médiateur ; mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus ; utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes, etc...) ; mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute, empathie, etc...). Il n'est en aucun cas obligatoire que les parties arrivent à un accord à l'issue de l'heure de médiation.

A chaque tour, il n'est pas tenu compte des notes obtenues par les équipes lors des tours précédents.

Règlement et loi applicables

Les médiations seront conduites conformément à la législation en vigueur relative à la résolution amiable des différends ainsi qu'au [Règlement de médiation du CMAP](#). Ledit Règlement est consultable et téléchargeable sur le site du CMAP (www.cmap.fr).

Pièces et supports

L'étudiant médiateur peut se munir du cas lors de la session de médiation et peut, à loisir, utiliser des supports papier vierges.

Il est également admis que l'étudiant médiateur prépare à l'avance un mémo, limité à une feuille recto, format A4, pour chaque tour.

Le public présent dans la salle, les coachs ou les membres de l'équipe ne sont pas autorisés à enregistrer la session de médiation.

Coaching

Chaque équipe peut être assistée d'un coach qui peut l'aider durant la phase de préparation du Concours et tout au long de la compétition. Toutefois, il ne sera aucunement admis qu'un coach tente de donner des conseils ou des instructions à l'étudiant médiateur durant la session de médiation.

Prix

1^{er} Prix : Une formation de 16 heures à la négociation raisonnée de Harvard dispensée par l'Institut 131 d'une valeur de 1 200 € H.T.

La nature du prix est susceptible de changer jusqu'à une semaine avant le début du Concours selon les offres des partenaires du Concours de la Médiation Commerciale.

Concours de la Médiation Commerciale !

Du 30 mars au 2 avril 2026



17^{ème} édition

Bulletin d'inscription 2026

Edition ☐ -28 ans ☐ +28 ans

Nom et Prénom

Université/ Ecole

Intitulé de la formation

Responsable de la formation (Nom, Prénom, Adresse mail)

Coach (Nom, Prénom, Adresse mail)

Tél

Email

Date de naissance

Autres membres de l'équipe* (nom et prénom)

Personne 1

Personne 2

Personne 3

Païement 100€ par personne

☐ Chèque à l'ordre du CMAP (indiquer le nom de l'émetteur)

☐ Par virement BNP PARISBAS Grande Armée – IBAN : FR 76 3000 4008 1300 0104 6941 451
BIC : BNPAFRPPGA

☐ Paiement direct sur Evenium

☐ Payé directement par l'Université/l'Ecole

*1 bulletin d'inscription doit être rempli pour chaque personne souhaitant s'inscrire au concours.
Merci de confirmer votre inscription en envoyant ce bulletin par mail ou par courrier au

CMAP - 39, avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 PARIS
concours@cmap.fr